



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

1 4 FEV. 2019

Pour le Greffier

19030703

ode ____

N° d'entreprise : 0717.571.950

Dénomination

(en entier): LuWa Maintenance

(en abrégé):

Forme juridique : société anonyme

Adresse complète du siège : Chaussée de Marche 935, B-5100 Wierde

Objet de l'acte : Dépôt conformément à l'article 556 C.Soc.

Les décisions unanimes des actionnaires prises par écrit du 11 février 2019 auquelles s'applique l'article 556 du code des Sociétés ont été déposés dans le dossier de la société.

Il ressort des décisions unanimes des actionnaires prises par écrit du 11 février 2019 que:

Délégation de pouvoirs spéciaux

Les actionnaires de la Société décident à l'unanimité de donner mandat à Barteld Schutyser, Frédéric Heremans, Robin Meylemans, Luana Huybrechts ou tout autre avocat du cabinet d'avocats EUBELIUS, dont les bureaux sont sis avenue Louise 99 à 1050 Bruxelles, chacun agissant séparément et avec pouvoir de délégation, en vue de déposer cette décision auprès du greffe du Tribunal de l'Entreprise compétent et d'effectuer toutes les formalités et actions requises ou utiles à cet égard.

Sophie Paulus Mandataire spécial

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).